



**CTB**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **RAPPORT ANNUEL 2010**

## **PROGRAMME D'APPUI EN EXPERTISE A L'ETAT MALIEN (PAEX)**

**MLI0401511**

## Table des matières

<b>ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>1 FICHE PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>2 RÉSUMÉ.....</b>	<b>9</b>
<b>2.1 PRÉAMBULE .....</b>	<b>9</b>
<b>2.2 APERÇU DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>9</b>
<b>2.3 POINTS SAILLANTS.....</b>	<b>10</b>
<b>2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATION .....</b>	<b>10</b>
<b>3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....</b>	<b>11</b>
<b>4 ANALYSE DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>12</b>
<b>4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION .....</b>	<b>12</b>
<b>4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE.....</b>	<b>14</b>
4.2.1 Indicateurs.....	14
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	14
4.2.3 Risques & hypothèses .....	14
4.2.4 Critères de qualité .....	14
4.2.5 Impact .....	14
4.2.6 Leçons apprises et recommandations .....	15
<b>4.3 RÉSULTATS .....</b>	<b>16</b>
<b>4.4 ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI AU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-SANITAIRE (PADSS).....</b>	<b>16</b>
4.4.1 Exécution budgétaire .....	16
<b>4.5 ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UN APPUI AU CENTRE NATIONAL DE L'ÉNERGIE SOLAIRE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (CNESOLER).....</b>	<b>17</b>
4.5.1 Indicateurs.....	17
4.5.2 Bilan activités .....	18
4.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	18
4.5.4 Risques et hypothèses.....	18
4.5.5 Critères de qualité .....	18
4.5.6 Exécution budgétaire .....	18
4.5.7 Leçons apprises et recommandations .....	18

<b>4.6 ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UN APPUI À LA CPS SDR .....</b>	<b>20</b>
4.6.1 Indicateurs.....	21
4.6.2 Analyse des progrès réalisés.....	23
4.6.3 Risques & hypothèses .....	23
4.6.4 Critères de qualité .....	23
4.6.5 Impact .....	24
4.6.6 Leçons apprises et recommandations .....	24
4.6.7 Exécution budgétaire .....	24
<b>RÉSULTATS 1 ET 2 .....</b>	<b>25</b>
4.6.1 Indicateurs.....	25
4.6.2 Bilan activités .....	25
4.6.3 Analyse des progrès réalisés.....	26
4.6.4 Risques et hypothèses.....	26
4.6.5 Critères de qualité .....	26
4.6.6 Leçons apprises et recommandations .....	27
<b>RÉSULTATS 3, 4 ET 5 .....</b>	<b>28</b>
4.6.1 Indicateurs.....	28
4.6.2 Bilan activités .....	30
4.6.3 Analyse des progrès réalisés.....	30
4.6.4 Risques et hypothèses.....	30
4.6.5 Critères de qualité .....	30
4.6.6 Leçons apprises et recommandations .....	31
<b>RÉSULTATS 6 ET 7 .....</b>	<b>31</b>
4.6.1 Indicateurs.....	31
4.6.2 Bilan activités .....	32
4.6.3 Analyse des progrès réalisés.....	32
4.6.4 Risques et hypothèses.....	33
4.6.5 Critères de qualité .....	33
4.6.6 Leçons apprises et recommandations .....	33
<b>4.7 ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UN APPUI À LA GESTION DE LA DÉCHARGE DE SIKASSO .</b>	<b>34</b>
<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE .....</b>	<b>35</b>
4.7.1 Indicateurs.....	35
4.7.2 Analyse des progrès réalisés .....	35
4.7.3 Risques & hypothèses .....	35
4.7.4 Critères de qualité .....	35
4.7.5 Impact .....	36
4.7.6 Leçons apprises et recommandations .....	36
4.7.7 Exécution budgétaire .....	36
<b>RÉSULTAT 1 .....</b>	<b>36</b>

4.7.1 Indicateurs.....	36
4.7.2 Bilan activités .....	37
4.7.3 Analyse des progrès réalisés.....	37
4.7.4 Risques et hypothèses.....	37
4.7.5 Critères de qualité .....	38
4.7.6 Leçons apprises et recommandations .....	38
<b>RÉSULTAT 2.....</b>	<b>38</b>
4.7.1 Indicateurs.....	38
4.7.2 Bilan activités .....	39
4.7.3 Analyse des progrès réalisés.....	39
4.7.4 Risques et hypothèses.....	39
4.7.5 Critères de qualité .....	39
<b>4.8 ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'AGRO-INDUSTRIEL POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AU MALI .....</b>	<b>40</b>
4.8.1 Analyse des progrès réalisés.....	40
<b>5 BÉNÉFICIAIRES .....</b>	<b>41</b>
Assistance technique pour l'appui à la CPS SDR .....	41
Assistance technique pour un appui à la gestion de la décharge de Sikasso.....	41
<b>6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL .....</b>	<b>42</b>
<b>7 ANNEXES.....</b>	<b>43</b>

## Abréviations

<b>ABS</b>	Appui Budgétaire Sectoriel
<b>AOPP</b>	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
<b>API</b>	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
<b>ATI</b>	Assistant Technique Internationalsur
<b>BSI</b>	Budget Spécial d'Investissement
<b>CDMT</b>	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
<b>CET</b>	Centre d'enfouissement technique
<b>CNOP</b>	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
<b>COTAPE</b>	Coordination des Organisations Travailleurs dans l'Assainissement Publique et l'Environnement)
<b>CPS</b>	Cellule de Planification et de suivi
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture
<b>CSCR</b>	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
<b>DAF</b>	Direction Administrative et Financière
<b>DGD</b>	Direction Générale de la Coopération et du Développement
<b>DGMP</b>	Direction Générale des Marchés Publics
<b>DNA</b>	Direction Nationale de l'Agriculture
<b>DNCT</b>	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
<b>DNH</b>	Direction Nationale de l'Hydraulique
<b>DNP</b>	Direction Nationale de la Pêche
<b>DNPD</b>	Direction Nationale de la Planification du Développement
<b>DNPIA</b>	Direction Nationale des Productions et Industries Animales
<b>DNSV</b>	Direction Nationale des Services Vétérinaires
<b>DRACPN</b>	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
<b>FIT</b>	Financial Information Tool
<b>GIDD</b>	Gestion intégrée et durable des déchets solides
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GRM</b>	Gouvernement de la République du Mali
<b>IOV</b>	Indicateur Objectivement Vérifiable
<b>LOA</b>	Loi sur l'Orientation Agricole
<b>MA</b>	Ministère de l'Agriculture
<b>MAECI</b>	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
<b>MATCL</b>	Ministère de l'administration territoriale des collectivités locales
<b>MENOR</b>	Monitoring Externe National Orienté vers les Résultats

<b>MEP</b>	Ministère de l'Élevage et de la Pêche
<b>MIIC</b>	Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce
<b>MTR</b>	Mid Term Review : évaluation à mi parcours
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>P/P</b>	Projets et Programmes
<b>PAEX</b>	Programme d'Appui en Expertise
<b>PAREC</b>	Programme d'appui à la réalisation des études et consultations
<b>PAS</b>	Plan de Passage à l'Approche Sectorielle
<b>PASDR</b>	Plan de Passage à l'Approche Sectorielle dans le Développement Rural
<b>PDA</b>	Politique du Développement Agricole
<b>PDESC</b>	Programme de développement économique, sociale et culturelle
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PIC</b>	Programme Indicatif de Coopération
<b>PME</b>	Petits et Moyens Entreprises
<b>PNA</b>	Politique Nationale d'Assainissement
<b>PNISA</b>	Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole
<b>PTA</b>	Plan Triennal d'Activités
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SACPN</b>	Secteur de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
<b>SDR</b>	Secteur Développement rural
<b>SDDR</b>	Schéma Directeur du Développement Rural
<b>SE</b>	Suivi - Evaluation
<b>SEEUDE</b>	Secteur de l'Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat
<b>SMCL</b>	Structure Mixte de concertation Locale
<b>ST</b>	Service Technique déconcentré
<b>TEOM</b>	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>UGP</b>	Unité de gestion du projet
<b>UI / US</b>	Unité Informatique / Unité Statistique
<b>UPSE</b>	Unité Programmation et suivi-évaluation de la CPS SDR

# 1 Fiche projet

## Chronologie et documents

<b>Phase</b>	EXE				
<b>Début projet</b>	29/10/2004	<b>Durée projet</b>	Fin CS	<b>Fin projet</b>	30/06/2013
<b>Début CS</b>	30/06/2004	<b>Durée CS</b>	108 mois	<b>Fin CS</b>	30/06/2013
Décembre 2010	Echanges de lettres pour prolonger la durée du fonds d'expertise avec 24 mois supplémentaires (jusqu'en juin 2013)				
Septembre 2009	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'expertise à 3.600.000 € (+ 1.250.000 €)				
Janvier 2007	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'expertise à 2.350.000 €				
Décembre 2006	Echanges de lettres pour prolonger la convention spécifique pour une période de 4 ans (jusqu'au 30/06/2011)				
29/10/2004	Signature de la Convention de Mise en Oeuvre				
30/06/2004	Signature de la Convention Spécifique entre la République du Mali et le Royaume de Belgique				

## Description

Ce programme d'appui en expertise à l'Etat malien avec un budget de **3.600.000 d'euros** couvre les financements d'une expertise et d'un appui logistique adéquat auprès des structures administratives de l'Etat malien qui relèvent de l'un des secteurs ou thèmes prioritaires de la coopération au développement belge tels que définis d'un commun accord dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC).

Les expertises et appuis logistiques ont pour objectif de rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat. Il s'agit de la mise à disposition d'experts auprès des institutions retenues pour des missions de courte, moyenne et longue durée afin de les renforcer et de les appuyer dans la réalisation de leur mandat.

Dans le PIC 2009-2012, une réalimentation supplémentaire de 2.500.000 € a été prévue (1.250.000 en 2009 et 1.250.000 en 2011). Il a également été décidé de concentrer, à partir de 2009, des expertises en appui aux 2 secteurs prioritaires, notamment :

- Le développement rural et la sécurité alimentaire ;
- La décentralisation et la déconcentration.

### Objectif Global

Renforcement des capacités de l'Etat malien relevant de l'un des secteurs ou thèmes prioritaires de la coopération au développement belge.

### Objectif Spécifique

Rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat.

## Finance

	Régie	Cogestion	Total
<b>Budget</b>	<b>3.600.000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3.600.000 €</b>
<b>Taux d'exécution 31/12/2010</b>	<b>2 203 010 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 203 010 €</b>





## 2 Résumé

### 2.1 Préambule

Le nouveau format du rapport annuel est difficilement applicable pour le rapportage du Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations (PAREC) et cela pour plusieurs raisons :

- Il n'y a ni DTF (Document Technique et Financier) ni cadre logique pour ce type de programme ; il n'y a pas d'indicateurs qui ont été définis et leur suivi est donc impossible de réaliser ;
- Les requêtes ne sont pas connues d'avance et chaque requête introduite est traitée individuellement.

Malgré cette spécificité du programme, le présent rapport annuel 2010 a suivi la structure du nouveau modèle du rapport annuel en appliquant le plus possible l'esprit de ce type de rapportage tout en indiquant aussi pour certains points « non-applicable ».

### 2.2 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficiences	Efficacité	Durabilité
<b>Objectif Spécifique :</b> Rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat	B	B	B
<b>Résultat :</b> pas de résultats définis			

Légende : A - Très satisfaisant, B – Satisfaisant, C – Insatisfaisant, D – Très insatisfaisant

Budget (EUR)	Dépenses avant 2010 (EUR)	Dépenses 2010 (EUR)	Solde budget	Taux d'exécution
<b>3.600.000</b>	1.920.037	283.012	1.396.951	61%

#### Planification financière 2010

Planification 2010 (Q12010) EUR	Exécution 2010 (Dépenses 2010) (EUR)	Taux d'exécution
334.762	283.012	85%

Cinq expertises en 2010	Etat d'exécution
Expertise pour l'appui PADSS	Financement repris par le projet MLI0903011. Terminée
Expertise pour l'appui à la CPS SDR	En cours jusqu'en juin 2011
Expertise pour l'appui à la décharge de Sikasso	En cours jusqu'en août 2011 (avec possibilité de prolongation de 12 mois)
Expertise pour l'étude de gisement à Tombouctou	Finalisée
Expertise MIIC	Recrutement de l'expert lancé en 12/2010

## 2.3 Points saillants

En 2010, le manuel de procédures du PAEX a été élaboré et diffusé auprès des ministères clés. Par ailleurs, la prolongation de la durée de la convention spécifique a été faite pour 2 ans (jusqu'au 30 juin 2013), par échanges de lettres du 23 décembre 2010 et du 11 janvier 2011.

Lors du Comité Spécial des Partenaires du 22 octobre 2010, il a été décidé de prélever 450.000 euros du budget PAEX prévu dans le PIC afin de compléter le budget du projet PRODEFA.

## 2.4 Leçons apprises et recommandation

Les activités financées dans le cadre du programme PAEX seront dorénavant ciblées principalement aux deux secteurs prioritaires de la coopération belge au développement au Mali, notamment le développement rural et la sécurité alimentaire ainsi que la décentralisation et la déconcentration.

La conclusion principale est que le PAEX rend des services évidents au Mali et à la Coopération Belge en permettant de renforcer les capacités des ministères dans l'exécution de leur mandat.

Les plannings d'activités sont préparés et mis en œuvre une fois que les nouvelles requêtes sont transmises à la CTB. Actuellement, une réelle difficulté est notée au niveau de la qualité des termes de référence de la requête initiale, notamment le non respect du canevas du manuel de procédures approuvé.

Début 2011, et en tenant compte des engagements liés aux expertises en cours, il reste plus de 1.000.000 € disponible pour des nouvelles demandes.

### 3 Evolution du contexte

Afin d'informer les différents ministères et organismes publics du champ d'application et bénéficiaires du PAREC mais également sur les procédures à respecter, un manuel de procédures a été élaboré, présenté et diffusé aux différents ministères.

Le manuel est présenté sous la forme de différents modules pour rendre confortable l'exploitation du document et surtout autoriser les mises à jour nécessaires. Il comprend sept (7) modules traitant de l'organisation et des procédures administratives, comptables et financière du PAREC comme suit :

<b>Code</b>	<b>Libellé du module</b>
	INTRODUCTION
A	DESCRIPTION, CHAMP D'APPLICATION ET BENEFICIAIRES DU PAEX
B	FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE COORDINATION ET D'EXECUTION
C	AGREMENT DES DEMANDES
D	PASSATION DES MARCHES
E	SUIVI TECHNIQUE DES OPERATIONS
F	RAPPORTAGE
G	PROCEDURE DE GESTION FINANCIERE

Par ailleurs, la prolongation de la durée de la convention spécifique a été faite pour 2 ans (jusqu'au 30 juin 2013), par échanges de lettres du 23 décembre 2010 et du 11 janvier 2011.

## 4 Analyse de l'intervention

### 4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Le programme PAEX est géré en régie conformément à la convention spécifique signée entre la partie malienne et belge.

L'ancrage institutionnel et les modalités d'exécution sont considérés appropriés.

#### Organes de pilotage et exécution et leur fonctionnement

- Comité des Partenaires :

Afin de favoriser, d'une part, le partenariat et l'appropriation du programme et, d'autre part, la cohérence des appuis financés avec les interventions prévues dans le cadre du PIC, le pilotage, le suivi et l'évaluation du programme sont confiés au Comité des Partenaires. A ce titre, le Comité des Partenaires :

- o Approuve les requêtes présentées par les institutions publiques ;
- o Effectue le contrôle de l'utilisation du Programme ;
- o Évalue les résultats des expertises financées par le Programme ;
- o Introduit les demandes de réalimentation du Programme.

- Organes d'exécution :

La Partie malienne a désigné la Direction de la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale (MAECI), comme entité administrative responsable du suivi du programme.

Pour la Partie belge, c'est la CTB qui met en œuvre le programme.

#### Fonctionnement des organes et description des postes

**Les acteurs impliqués sont :**

- o L'Ambassade de Belgique au Mali ;
- o Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Mali;
- o Les Ministères requérants ;
- o La CTB.

***Le Comité des Partenaires (CP)***

Le CP est composé de l'Attaché de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Mali, du Représentant du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, des représentants des Ministères techniques concernés et du représentant résident de la CTB au Mali. Les deux premiers assurent la coprésidence du Comité. Il se réunit au moins deux fois par an.

Toutefois, en raison de l'urgence, un Comité des Partenaires restreint, composé de l'Attaché de l'Ambassade du Royaume de Belgique, du Représentant du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale et du représentant résident de la CTB, pourrait statuer sur la recevabilité d'une requête.

***Organes d'exécution***

Le point focal/gestionnaire du MAECI

Il assume les tâches suivantes :

- Vérifier la bonne application des procédures de sélection et d'agrément telles que définies à l'article 6 de la Convention spécifique et dans ce manuel de procédure ;
- Préparation du comité des partenaires qui approuvera la requête ;

- Rédiger le procès-verbal de la réunion ;
- Informer les différentes parties : le ministère technique ou institution publique et la CTB des décisions prises.

### La CTB

La CTB est chargée de :

- Assurer la mise en œuvre des prestations du PAEX ;
- Finaliser les TDR relatifs à ces requêtes une fois la demande approuvée par le CP ;
- Suivre la mise en œuvre des requêtes financées, l'utilisation du PAEX au niveau des prestations financées et la conformité des procédures ;
- Evaluer la pertinence des résultats et la qualité des expertises ;
- Elaboration du rapport annuel du PAEX ;
- Suivre la procédure d'attribution et d'approbation des dépenses ;
- Ordonnancer les paiements ;
- Tenir la comptabilité (encodage des transactions dans FIT, classer et numéroter les pièces justificatives) ;
- Assurer la gestion financière du Programme ;
- Editer et transmettre les rapports suivants : les rapports comptables et financiers périodiques, la planification financière, les Cash call (demande de Fonds) ;
- Suivre la trésorerie ;
- Etablir les ordres de paiement ;
- Suivre le budget global et des budgets des différentes activités.

La CTB peut se faire assister dans ses responsabilités par un(e) expert(e) technique qui est chargé(e) plus particulièrement de donner un avis technique sur les termes de référence ainsi que sur tous documents ou rapports rédigés dans le cadre d'une opération financière à charge du Programme.

### Les Ministères techniques ou Institutions publiques

L'Institution publique est chargée des tâches suivantes :

- Elaboration des termes de référence pour l'expertise demandée selon le canevas en annexe ;
- L'identification du service ainsi que du fonctionnaire dirigeant ou délégué qui seront chargés du suivi de l'expertise ;
- Suivre la mise en œuvre des expertises ;
- Certification de la conformité de l'exécution des opérations ou des services rendus ;
- Elaboration des rapports d'exécution des expertises.

## 4.2 Objectif spécifique

### 4.2.1 Indicateurs

Pas d'application. Comme déjà expliqué, le programme PAEX n'a ni DTF, ni cadre logique, ni d'indicateurs définis.

<b>Objectif spécifique :</b> Rendre le fonctionnement des institutions retenues plus efficace pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leur mandat					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

### 4.2.2 Analyse des progrès réalisés

En 2010, le fonds d'expertise a financé les expertises suivantes :

- Appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire (PADSS) ;
- Etude de faisabilité et étude de gisement du parc éolien à Tombouctou ;
- Appui à la cellule de planification et de statistique (CPS) du secteur développement rural (Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Elevage et de la Pêche et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire) ;
- Appui à la Mairie de Sikasso dans le cadre du fonctionnement et la gestion de la décharge de Sikasso.

En préparation :

- Expertise spécialisée dans les études de faisabilité des PME agroindustrielles.

### 4.2.3 Risques & hypothèses

Pas d'application.

### 4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	
<b>Efficiences</b>	B	
<b>Durabilité</b>	B	
<b>Pertinence</b>	B	

### 4.2.5 Impact

Pour l'expertise en appui à la CPS SDR :

L'impact de l'assistant technique pour la PAS sera assuré s'il existe une vraie compréhension politique du rôle de l'approche sectorielle dans l'identification et la gestion partagée, efficace et durable des politiques, programmes et projets, et de leurs financements. Cela nécessite certainement une position claire et sans détour des PTF sur l'alignement de leur projets sur le

PNISA et l'intégration du suivi des financements et des réalisations dans le cadre de l'approche sectorielle.

Pour l'expertise en appui à la Mairie de Sikasso (pour la décharge) :

Après 4 mois, il est trop tôt pour se prononcer sur l'impact.

#### 4.2.6 Leçons apprises et recommandations

Pour l'expertise en appui à la CPS SDR :

- Améliorer l'alignement des procédures de formulation de projets sur le cadre PNISA, lors de l'élaboration des cadres logiques des projets CTB ;
- Rechercher une mise en place systématique de l'outil MENOR sur chaque projet CTB (après 2 ou 3 ans) ; avec un effort dans la formulation du processus de suivi-évaluation à réaliser en début de projet ;
- Promouvoir un programme commun avec les autres PTF et le Gouvernement du Mali pour le financement direct des activités de suivi-évaluation de la CPS (profitant de l'expérience de régie directe avec le PAS), en prévoyant une prime à la qualité explicite (et en se référant aux procédures prévues au niveau national).

Pour l'expertise en appui à la Mairie de Sikasso (pour la décharge) :

- L'expertise se focalise sur l'opérationnalisation de la filière déchets solides et cette intervention consiste en la préparation d'outils méthodologiques et de gestion. Ces outils pourront être utilisés au niveau national et en particulier au niveau du CET de Bamako, en cours de construction et bientôt opérationnel. La stratégie nationale de gestion des déchets solides de 2010 recommande la préparation de tels documents. Le projet a également reçu une demande dans ce sens de la part du ministère de tutelle (Ministère de l'Assainissement et de l'Environnement).

### 4.3 Résultats

Il a été opté de présenter sous ce point l'avancement et appréciation par expertise. Il ne s'agit pas d'une présentation des résultats du programme PAREC (il n'y en a pas) mais d'une présentation des expertises individuelles.

### 4.4 Assistance technique pour l'appui au programme d'appui au développement socio-sanitaire (PADSS)

Objectif général : Assurer l'appui en expertise et en logistique au PADSS.

Objectifs spécifiques : Assurer le suivi technique de l'Approche Sectorielle Santé et du PADSS en respect des décisions prises par le Comité Tripartite et en concertation avec les services des Ministères concernés.

Résultats attendus :

- L'amélioration de l'état sanitaire des populations de Mopti ;
- La construction de l'hôpital régional de Mopti ;
- L'amélioration et le renforcement des capacités du personnel socio-sanitaire ;
- L'implication des collectivités locales dans la gestion décentralisée ;
- L'amélioration des conditions d'accès aux soins de base.

Résultats obtenus :

Pour les résultats obtenus, il est référé aux rapports annuels du « programme d'appui au développement socio sanitaire de la région de Mopti - PADSS » (MLI0201011) et le projet « expertise en appui au programme d'appui au développement socio sanitaire de la région de Mopti » (MLI0903011). Le dernier projet a été créé (CS signé en décembre 2009) pour continuer l'expertise au PADSS (à la place du financement via le programme PAEX). Le programme PAEX a financé jusqu'en 2009 l'assistant technique international, et jusqu'en avril 2010 l'expertise nationale, la raison pourquoi c'est mentionné dans le rapport annuel de 2010.

#### 4.4.1 Exécution budgétaire

Budget EUR	Dépenses (EUR)		Total EUR	Solde EUR
	< 2010	2010		
614 826	534 780	17 864	552 643	62 183



## 4.5 Assistance technique pour un appui au Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables (CNESOLER)

Sous cette expertise, deux études ont été réalisées :

- Étude de faisabilité du parc éolien à Tombouctou avec comme objectif général le renforcement du parc de production d'électricité et de substituer une partie du carburant diesel consommé par la centrale thermique dans la production d'électricité par l'énergie électrique produite par un champ d'aérogénérateurs à construire à Tombouctou.

Les objectifs spécifiques sont :

- o L'optimisation de la configuration technique du parc éolien sur le site à proximité du groupe thermique ;
- o L'évaluation comparative des coûts et avantages par rapport à des configurations alternatives de parcs éoliens ;
- o L'évaluation de la faisabilité économique et financière du projet de parc éolien.

- Etude de gisement avec comme objectif la réalisation des cartes énergétiques en ressources d'énergies renouvelables notamment éolienne et solaire de la région de Tombouctou.

Les objectifs spécifiques sont :

- o La création d'une base des données fiables pour les scientifiques, les investisseurs et promoteurs d'équipements d'énergie renouvelables (éolienne et solaire) ;
- o La mise en œuvre d'un programme de promotion des équipements d'énergies renouvelables adaptés aux besoins des populations permettant d'accroître leur part dans le bilan énergétique national.

Résultats attendus :

Pour l'étude de faisabilité :

- Environnement du projet
- Investigations relatives au site
- Etude de raccordement électrique
- Configuration technique du parc éolien
- Devis estimatif des coûts
- Avantage du projet
- Analyse macro- et micro-économique

Pour l'étude de gisement :

- Installation de deux stations de mesure
- Connaissance accrue des données relatives au potentiel éolien local

### 4.5.1 Indicateurs

Pas d'application, il n'y a pas d'indicateur défini au début d'une expertise.

Résultat :					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

## 4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Etude de faisabilité		+			Déjà réalisé depuis juin 2009
2 Etude de gisement		+			Finalisé depuis juin 2010

## 4.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les deux études ont été réalisées à 100%.

## 4.5.4 Risques et hypothèses

Absent.

## 4.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	Le résultat est là : les rapports ont été élaborés malgré un certain retard dans l'exécution
<b>Efficienc</b>	B	Utilisation correcte des moyens. Il s'agit principalement des contrats avec le bureau d'étude 3M qui a réalisé les études
<b>Durabilité</b>	C	Difficile à estimer en ce moment. D'un côté, les études ont renforcé les capacités du CNESOLER mais, de l'autre côté, elles n'ont pas encore abouti à une concrétisation (mise en œuvre de l'investissement). Il y a un espoir dans le cadre des projets structurants qui vont être financés par la Commission Européenne et dont l'éolien de Tombouctou est une des propositions

## 4.5.6 Exécution budgétaire

Budget EUR	Dépenses (EUR)		Total EUR	Solde EUR
	< 2010	2010		
155 787	129 754	21 336	151 090	4 697

## 4.5.7 Leçons apprises et recommandations

Les rapports détaillés de l'étude de faisabilité et l'étude de gisement sont disponibles auprès du CNSOLER et de la CTB.

En récapitulatif, au plan technique, le parc éolien de Tombouctou est réalisable. De ce point de vue, il n'a été décelé aucun point critique qui rendra impossible la réalisation du parc éolien ou qui élèvera de manière significative son coût de réalisation.

Aussi, tant en réduisant les coûts de production de la centrale thermique, qu'en augmentant la puissance totalisée, le projet aura pour conséquence d'améliorer qualitativement et quantitativement les conditions d'accès à l'électricité dans cette région.

Les recommandations issues des ateliers sont les suivants :

- Recommande au partenaire stratégique EDM (Energie du Mali) de s'impliquer dans le projet de parc éolien de Tombouctou ;

- Recommande au Gouvernement de tout mettre en œuvre dans la recherche de partenaires pour son financement ;
- Invite les autorités et les collectivités locales de Tombouctou à s'approprier le projet et à encourager les investisseurs locaux pour la réalisation ;
- L'assemblée Régionale de Tombouctou a promis de plaider en faveur des bailleurs de fonds pour le financement et la réalisation du projet.

L'étude de gisement a ressorti que :

- Les vitesses moyennes mesurées à Goundam et Niafunke au cours de la période de mesures sont similaires, mais à la distribution des vitesses autour de la moyenne est plus large à Goundam, ce qui se traduit par une plus grande représentation de valeurs de vitesse élevées. Cette différence explique, en grande partie, la différence calculée en termes de densité énergétique à Goundam et Niafunke (4% supérieure à Goundam environ). Ces valeurs de densité énergétique calculées peuvent être qualifiées de moyennes et sont à rapprocher de celles que l'on rencontre en plaine dans le centre de France ou les Ardennes belges ;
- La végétation est assez rare et le relief faiblement marqué, ce qui résulte dans une ressource peu variable d'un lieu à l'autre. Par conséquent, la ressource en vent n'est pas un facteur déterminant dans le choix d'un site ;
- Des calculs de production ont été réalisés aux emplacements des mâts de mesures, et les résultats sont similaires (différence de 3%). Celle-ci est faible et inférieure à l'incertitude liée aux calculs. On peut donc considérer la ressource sur les deux sites comme étant semblables ;
- Des trois types d'éoliennes étudiés, le modèle « Enercon E-33 » fournit les meilleurs résultats de production (577 MWH/an à Goundam et 558 MWH/an à Niafunke. Il convient cependant d'étudier les aspects financiers du projet pour rapporter les productions des différents modèles aux coûts d'investissement associés ;
- Une comparaison avec les résultats de l'étude précédente menée à Tombouctou montre que les résultats sont de l'ordre de 10% inférieurs.

## 4.6 Assistance technique pour un appui à la CPS SDR

L'intervention de l'assistance technique à la Cellule de Planification et de Statistiques du Secteur du Développement Rural répond à une demande du Ministère adressée au « Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Malien (PAEX) ».

Il s'agit déjà de la troisième intervention/demande :

- Une première période d'intervention de l'assistant technique avait été conclue pour une période de 18 mois, du 20 août 2006 au 20 février 2008 ;
- Une prolongation obtenue pour une période de 16 mois supplémentaire essentiellement pour appuyer l'Unité Programmation et Suivi Evaluation (UPSE) dans l'exécution de ses missions ;
- L'intervention actuelle pour une période de 24 mois (juillet 2009 - juin 2011).

Les Cellules de Planification et Statistiques (CPS) ont été mis en place, une par secteur couvrant les activités d'un ou de plusieurs départements ministériels. Les CPS assurent, en rapport avec les services techniques concernés, la mission de planification, identification et suivi évaluation des politiques, projets et programmes et d'information statistiques dans les domaines couverts par le secteur.

La CPS du Secteur du Développement Rural (SDR) couvre les domaines de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Sécurité Alimentaire. Le développement rural au Mali est marqué depuis des années par une approche « projets et programmes ». Le gouvernement du Mali, en accord avec les PTF, s'est engagé depuis fin 2008 dans le passage à une approche sectorielle pour le secteur agricole et rural. La CPS SDR a en charge la coordination et la mise en œuvre participative du Plan de passage à l'Approche Sectorielle (PAS). Celui-ci prévoit de finaliser la rédaction d'une politique de développement agricole (qui intègre et mette en cohérence les politiques, stratégies et programmes sous sectoriels existants) et sa traduction en un programme d'investissements pour dix ans (qui intègre les besoins de financements des sous secteurs, les financements acquis et les gaps de financements).

L'assistance technique (AT) appuie ce processus de passage à l'approche sectorielle. Les Bénéficiaires de l'AT sont donc directement les cadres de la CPS, ainsi que les cadres des différents Ministères et Départements impliqués dans le Suivi Evaluation et l'Approche Sectorielle.

## 4.6.1 Indicateurs

Objectif spécifique 1 : contribuer à l'atteinte des principaux résultats de la composante A du Plan de passage à l'approche sectorielle (PAS) concernant le Suivi, Evaluation et Programmation des Projets et Programmes (P/P) du secteur Agricole					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Un dispositif national de Suivi Evaluation des P/P est pleinement opérationnel		X	Dispositif de suivi évaluation P/P opérationnel (revue P/P, répertoire P/P, MENOR, recueil MENOR, autres évaluations) mais non encore intégré au cadre PNISA  L'UPSE n'a pas d'expérience en évaluation d'impact	Dispositif amélioré pour la revue P/P 2010 : - Homogénéisation des indicateurs de résultats - Affectation budgétaire des P/P par composante principale - Intégration de Projets SDR hors matrice CPS  Un exercice d'évaluation d'impact (TDR) est en préparation	<b>B : L'objectif final</b> est qu'un dispositif pleinement opérationnel permette de faire le suivi-évaluation des P/P avec les mêmes indicateurs (objectifs, composantes et résultats) que les composantes, sous composante et axes prioritaires du PNISA  <b>B : L'objectif final</b> est que le dispositif d'évaluation d'impact soit testé sur un programme et que l'UPSE soit en capacité de renouveler l'expérience
La coordination des activités d'identification des nouveaux P/P est assurée dans un souci de cohérence intra sectorielle et spatiale		X	Les modes de réalisation des études d'identification / formulation de P/P sont variés, avec des matrices projet multiples ne permettant pas un suivi centralisé clair de l'affectation des budgets et des résultats  L'identification et la formulation de P/P est souvent partagée entre CPS et directions nationales	Le système harmonisé d'identification et de formulation de P/P est en cours de construction : une note technique proposant « un cadre logique normalisé pour la formulation de P/P dans le cadre du PAS » est réalisée  Une mission de terrain est en cours de réalisation avec le MEP et expérimente l'intégration du cadre logique des projets avec le cadre PNISA	<b>C : l'objectif final</b> est qu'un guide unique soit défini par la CPS ; le cadre logique « objectifs / composantes / résultats » des projets doit respecter le cadre prédéfini dans le PNISA (niveau respectif des composantes / sous composante / e axe spécifique)  <b>B :</b> par la suite, la CPS doit prévoir l'appropriation du guide par les services techniques des directions nationales et les PTF

Objectif spécifique 2 : contribuer à l'atteinte des principaux résultats de la composante C du Plan de passage à l'approche sectorielle concernant l'Analyse, synthèse et planification sectorielle					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Un cadre fédérateur, traduisant la vision à long terme du développement du secteur sur une base participative, est élaboré		x	Le cadre (architecture) du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) est validé en décembre 2009 ; cet outil doit servir comme outil de programmation et de suivi sectoriel harmonisé (définition et suivi des objectifs sectoriels, des stratégies-projets -actions, des résultats attendus et des financements).  Un document de la PDA (politique du développement agricole) existe à l'état d'ébauche.	Une première note technique sur « le cadre logique et les tableaux de bord pour la formulation de la PDA et du PNISA » constitue une ébauche méthodologique produite par la CPS  Une commission technique (de rédaction de la PDA) est officiellement nommée en fin d'année 2010  Certaines commissions techniques ont avancées sans nomination (Foncier, Fonds National d'Appui à l'Agriculture, Production végétale) selon un rythme propre (indépendant du PAS) mais articulé avec la CPS et le PAS	<b>C : l'objectif final</b> est que : . le document de Politique de développement Agricole (PDA) soit validé fin 2011  . les principaux objectifs de la PDA soient définis, la déclinaison sous sectorielle et la priorisation sur 10 ans en terme de résultats et budgets (remplissage du cadre PNISA) soient validées fin 2011 ;  . le contenu de la PDA soit suivie et révisée régulièrement (tous les 2 ou 3 ans) ;  . que le PNISA soit appropriée par les Services nationaux comme régionaux ; les collectivités ainsi que par les unités de gestion de P/P.

<p>Le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques et des actions de développement à long terme du secteur sont assurés</p>		<p>Les fonctions d'orientation stratégique des politiques sous sectorielles sont assumées au sein des différents Ministères (niveau cabinet) et leur suivi y est également réalisé ;</p> <p>La CPS participe de manière ponctuelle à des ateliers de validation et de révision des objectifs des politiques, des stratégies et des programmes nationaux ;</p> <p>L'étude pour la conception de la Stratégie Nationale d'Hydraulique Pastorale (Etude PAREC) ;</p> <p>Un système global de suivi-évaluation sectoriel, intégrant à la fois le SE des P/P, le SE des politiques sous-sectorielles et le SE des indicateurs sectoriels de la PDA n'existe pas.</p>	<p>La CPS a élaboré et défendu le Programme Nationale d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole (PNIPSA) dans le cadre de l'initiative des programmes mobilisateurs (CEDEAO-ECOWAP)</p> <p>Un cycle de réunions du sous groupe « élevage et pêche » (MEP/PTF) organise des évaluations partagées et un échange d'intentions sur les principales stratégies formulées par le MEP (avec comme 1° abordage en novembre 2010, la stratégie nationale de valorisation du lait cru) ; la CPS ne participe pas activement à ce sous groupe ;</p> <p>L'atelier national de validation de la SNHP a eu lieu en novembre 2010 ; la CPS a participé activement à l'étude ;</p> <p>Les principes de fonctionnement d'un Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats pour le Secteur Agricole sont formulés et sont en cours d'harmonisation avec les définitions prises dans le cadre de la PDA</p>	<p>C : L'objectif final est que la CPS assume un rôle d'appui aux Directions Nationales et régionales des services techniques, en terme d'appui à la coordination et de suivi des politiques sous sectorielles et régionalisées, et de leur déclinaison en stratégies et programmes.</p> <p>C : Les Commissions Techniques liées à l'élevage et la pêche doivent jouer un rôle dans la mise à jour des politiques nationales de l'élevage ;</p> <p>A</p> <p>C : l'objectif final est qu'un système de Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats pour le Secteur Agricole soit défini, approprié par les services techniques et réalisé chaque année</p>
<p>La revue annuelle sectorielle conjointe Etat / PTF / Société civile est réalisée de manière participative</p>		<p>Depuis 2008, la revue sectorielle est organisée entre juin et juillet de l'année n+1 par la CPS</p>	<p>La revue annuelle a eu lieu en novembre 2010 avec un retard et des améliorations liés au cadrage des apports des régions (ST et CRA)</p>	<p><b>C : L'objectif</b> est que la revue sectorielle ait lieu chaque année avant la revue du Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté et de Croissance, afin d'évaluer l'impact de la croissance et du développement agricole sur la réduction de la pauvreté et la croissance du Pays</p>

<b>Objectif spécifique 3 : contribuer à l'atteinte des résultats dans la composante D du plan de passage concernant le Renforcement des capacités des acteurs du comité préparatoire du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole</b>					<b>Progrès : B</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
<p>La CPS/SDR a les capacités d'assurer le secrétariat du comité préparatoire de l'approche sectorielle (formations des cadres CPS SDR et DN et autres CPS)</p>		<p>X</p>	<p>Le processus d'assistance technique externe à la CPS, de formation continue de ses cadres et de formations étendues aux cadres des services techniques est prévu pour renforcer les fonctions de la CPS et des services centraux pour l'approche sectorielle</p>	<p>De multiples échanges et formations sont réalisées sur l'approche sectorielle (appropriation du PNISA) tant au niveau de l'UPA que de l'UPSE, mais aussi des Services techniques au niveau direction nationale du MA et du MEP et au niveau régional</p>	<p><b>B</b></p>
<p>Le dialogue politique sectoriel est régulier entre les GRM, la société civile et les PTF</p>		<p>X</p>	<p>Des cadres de concertations bimensuels existent entre les PTF et entre chaque PTF et le Gouvernement</p> <p>Les ATI de la CPS participent aux groupes « Elevage et pêche » et « EAR » ; cette situation est interrompue fin 2009</p>	<p>Les groupes « EAR » et « Elevage et Pêche » des PTF deviennent des cadres de concertation PTF / GRM, mais n'intègrent pas la société civile ;</p> <p>Les AT (Belge et Danemark) sont invités, avec l'accord de la CPS, à participer aux groupes « Elevage » et « EAR »</p>	<p><b>B</b></p>

## 4.6.2 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte effective des objectifs du Plan de Passage à l'Approche Sectorielle dépend étroitement de plusieurs aspects (au-delà de la réalisation des résultats de l'appui institutionnel en soi) :

- Une révision et une priorisation réelle des politiques, stratégies et programmes nationaux sous sectoriels par les départements ministériels ;
- Un redimensionnement réaliste, fonctionnel et finançable des cadres organiques du secteur (y compris une politique de pérennisation du rôle et des cadres de la CPS) ;
- Une identification rapide mais crédible des besoins en investissements productifs exprimés par les collectivités locales et la non redondance de leur financements par différents acteurs étatiques (Développement Rural, Décentralisation, etc.) et PTF ;
- Une révision et un partage des outils de suivi-évaluation sectoriel entre services centraux et régionaux qui dépendent de la création et de l'appropriation d'outils de suivi sous sectoriel des dépenses et des résultats obtenus ;
- Une reconnaissance accrue (y compris financière) par les départements ministériels et les PTF du rôle de centralisation des résultats (financiers et physiques) des politiques, programmes et projets que doit jouer la CPS pour la mise à jour annuel de la matrice de financements disponibles et des réalisations du secteur rural.

Une difficulté dans la mise en place de ces conditions de fonctionnement optimal de l'approche sectorielle est liée à la complexité de l'articulation, à la fois intra-sectorielle et régionale, nécessaire à la compréhension et la gestion du processus de passage par les acteurs étatiques.

Enfin, l'approche sectorielle n'aura de résultat sur les politiques que si les PTF acceptent que les nouveaux projets soient élaborés et intégrés dans le cadre du PNISA et imposent cette condition d'élaboration à la fois aux Services techniques et aux consultants qu'ils engagent.

Lors de la revue sectorielle nationale, des recommandations ont été émises pour que la pratique de l'évaluation environnementale s'applique au plan de passage à l'approche sectorielle et y soit intégré comme élément structurant du suivi des projets, programmes et politiques. D'autre part, la création d'un axe spécifique concernant la gestion durable des aménagements, équipements et infrastructures collectives est proposée par le PNIP dans la composante « Investissement » du PNISA.

## 4.6.3 Risques & hypothèses

Absent

## 4.6.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	<p>L'atteinte progressive des résultats permet de répondre aux attentes contenues dans chaque objectif spécifique (OS) de l'expertise : amélioration et harmonisation du Suivi/Evaluation et d'identification des Projets et Programmes de Développement Rural, définition participative de la Politique de Développement Agricole (PDA) et mise en œuvre du Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA), renforcement des capacités de la Cellule de Planification et Statistiques et des Directions Nationales (DN) des départements ministériels du Secteur du Développement Rural (SDR).</p> <p>La réalisation conjointe des trois objectifs doit être complétée par la mise en place d'un système harmonisé de statistiques agricoles, pour répondre à l'objectif général du Passage à une Approche Sectorielle (PAS), structurée, participative et mesurable dans le secteur du développement rural.</p>

Efficienc	C	<p>Les moyens (humains et financiers) pour atteindre les résultats des différents OS sont disponibles (financement gouvernement et bailleurs). La mise en œuvre des moyens financiers dépend d'une accélération des procédures administratives de passation de marchés (mise en place d'une régie directe au niveau de la CPS). Mais la réalisation du contenu programmatique du PAS dépend aussi de la volonté politique d'appropriation de la démarche par les départements ministériels et de la capacité de mobilisation de la CPS.</p> <p>La persistance de blocages institutionnels (absence de nomination des commissions techniques, rôle questionné de coordination de la CPS par certains ministères et participation limitée des ministères aux processus collectifs) peut limiter l'utilisation des moyens disponibles.</p>
Durabilité	B	<p>L'approche d'appui institutionnel assumée pour le PAS est viable dans la mesure où les résultats obtenus sont appropriés à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. politique : en s'assurant qu'une compréhension commune existe au niveau des départements ministériels sur l'intérêt et l'efficacité des instruments proposés pour améliorer l'impact des politiques sous sectorielles (par rapport à une approche projet) ;</li> <li>. technique : en s'assurant que les ressources humaines formés dans les services d'état (CPS, DAF, DN et DR) assument les instruments construits pour l'approche sectorielle et les améliorent continuellement ;</li> </ul>
Pertinence	B	<p>Un appui institutionnel permettant d'accompagner les services de l'Etat dans le passage à l'approche sectorielle et à son appropriation à différents niveaux est pertinent pour promouvoir une synergie des efforts et améliorer l'impact des politiques nationales et des appuis des bailleurs.</p> <p>Pour la recherche d'alignement et d'efficacité des aides externes et des politiques nationales du secteur du Développement Rural, l'amélioration du suivi sectoriel est primordial dans un pays où dominant l'approche projet, la non consolidation des dépenses et des résultats des projets et programmes de développement rural et la dispersion des moyens humains dans des UGP ayant un fonctionnement indépendant des services de l'Etat.</p>

#### 4.6.5 Impact

L'impact de l'expertise sera assuré s'il existe une vraie compréhension politique du rôle de l'approche sectorielle dans l'identification et la gestion partagée, efficace et durable des politiques, programmes et projets, et de leurs financements. Cela nécessite certainement une position claire et en sans détour des PTF sur l'alignement de leur projets sur le PNISA et l'intégration du suivi des financements et des réalisations dans le cadre de l'approche sectorielle.

#### 4.6.6 Leçons apprises et recommandations

- Promouvoir un programme commun avec autres financeurs et gouvernement pour le financement direct des activités de suivi-évaluation de la CPS (profitant de l'expérience de régie directe avec le PAS) prévoyant une prime à la qualité explicite (en utilisant les procédures prévues au niveau national) ;
- Améliorer l'alignement des procédures de formulation de projets sur le cadre PNISA ;
- Rechercher une mise en place systématique de l'Outil MENOR sur chaque projet CTB (après 2 ou 3 ans) ; avec un effort dans la formulation du processus de suivi-évaluation à réaliser en début de projet.

#### 4.6.7 Exécution budgétaire

Budget EUR	Dépenses		Total EUR	Solde EUR
	2009	2010		
310 000	8 225	135 219	143 444	166 556



## Résultats 1 et 2

**Ce premier point traite des éléments de résultats directement lié à la requête de la CPS concernant le suivi évaluation des Projets et Programmes financé par le programme PAREC en janvier 2010 (pour la période 2010-2011)**

### 4.6.1 Indicateurs

Résultat 1 : Un dispositif national de Suivi Evaluation des P/P est pleinement opérationnel					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Revue de P/P réalisée dans les délais prévus			<b>Requête CPS janvier 2010 :</b> 1 revue en 2010 1 revue en 2011	Revue 2010 réalisée en juin Revue 2011 initiée en décembre 2010	B
Répertoire des P/P mis à jour et diffusé chaque année			<b>Requête CPS janvier 2010 :</b> 1 répertoire publié et diffusé en 2010 1 répertoire publié et diffusé en 2011	Répertoire 2010 sous presse en décembre 2010 (non parvenue)	C : Retard d'impression lié au prestataire mais aussi préparation tardive du répertoire (attente engagement AT)
Missions MENOR réalisées en qualité et en quantité et recueil MENOR finalisé			<b>Requête CPS janvier 2010 :</b> 12 rapports MENOR et un recueil en 2010 11 rapports MENOR et un recueil en 2011	5 rapports MENOR produits en 2010 (dont un sur projet multirégional) 18 rapports MENOR prévus en 2011	B : L'équipe UPSE de la CPS est passée de 8 à 6 cadres depuis janvier 2010 (hors AT) En 2011, 8 des MENOR sont à réaliser par le MEP avec coordination de la CPS
Méthodologie d'évaluation d'impact appropriée et des missions d'évaluation d'impact réalisées			<b>Requête CPS janvier 2010 :</b> 2 projets évalués en 2010 1 projet évalué en 2011	1 méthodologie préparée et une révision bibliographique d'un projet réalisé	B : 1 évaluation du programme national (Projet de développement de l'aviculture - PDAM) est prévue sur 2011 en lien avec les politiques du MEP
Résultat 2 : La coordination des activités d'identification des nouveaux P/P est assurée dans un souci de cohérence intra sectorielle et spatiale					Progrès : B
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Système harmonisé d'identification et de préparation de P/P			Les projets sont identifiés et formulés le plus souvent en fonction des modalités du bailleur	Une note technique sur la proposition d'un cadre logique normalisé pour la formulation de P/P dans le cadre du PAS est réalisée. Un guide d'identification et formulation de P/P est en cours d'élaboration	B
Missions de terrain communes et documents finaux d'identification de projets			<b>Requête CPS janvier 2010 :</b> 2 projets identifiés en 2010	Une formulation CPS/MEP de deux projets régionaux d'appui à l'élevage est en cours ; le cadre logique intégrera une répartition des résultats et une budgétisation sur la base du PNISA	B

### 4.6.2 Bilan activités

Activités liés au résultat 1	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1.1 - Collecte des données sur les réalisations des P/P			X		
1.2 - Organisation des ateliers de validation des revues annuelles des P/P			X		
1.3 - Publication du rapport des Revues et du Répertoire annuel des P/P			X		
1.4 - Gérer une base de données sur les P/P			X		
1.5 - Exécuter les missions MENOR et publier les recueils d'évaluation		X			
1.6 - Exécuter les missions d'évaluation d'impact				X	Préparation d'une méthode
1.7 - Organiser un atelier d'analyse des résultats obtenus		X			
1.8 - Réaliser des ateliers de formation et amélioration des outils de suivi des P/P		X			
1.9 - Réaliser des ateliers de formation		X			

Activités liées au résultat 2	Déroutement				Commentaires (uniquement si « - »)
	++	+	+/-	-	
2.1 - Elaborer un système harmonisé d'identification et de préparation des P/P			X		
2.2 - Exécuter des missions de terrain pour l'identification des P/P, la préparation et la rédaction des documents d'identification			X		

### 4.6.3 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte des résultats de la requête globale 2010-2011 au programme PAREC dépend de la disponibilité des équipiers l'UPSE (Unité Programmation et Suivi-Evaluation de la CPS SDR) et des services centraux (en nombre suffisant et à la période opportune).

Le nombre de missions MENOR nécessaires, correspondant au nombre de projets ayant 2 ou 3 ans dans la matrice CPS, est de l'ordre de 20 à 25 par an. De même, la réalisation de la revue des P/P doit être réalisée dans les trois mois en début d'année pour permettre d'intégrer les données recueillies dans la revue sectorielle.

L'attente par l'équipe UPSE de l'ATI (l'assistant technique est arrivé en juillet 2010) pour initier la rédaction du répertoire est révélatrice d'une nécessité de formation aux outils bureautique (qui a pu avancer au cours de l'année 2010) mais aussi de la revalorisation du travail des équipes nationales de la CPS (qui passe par la mise en place de prime à la qualité).

Dans les années à venir, la suivi évaluation sectoriel implique une complexification du cadre de suivi des P/P (déjà en partie assumé avec l'amélioration participative de l'outil informatique par l'équipe UPSE) et une appropriation du cadre de SE (suivi-évaluation) intégré au PNISA par les Unités de gestion de Projets et Programmes. Ce dernier point dépend à la fois de l'existence de cadres logiques articulés au PNISA dans les projets et de la capacité des Unités de gestion de Projets à gérer leur complexité et donc de l'appropriation du cadre PNISA par celles-ci.

Le travail de la CPS en appui au MEP pour formuler deux projets de développement de l'élevage devrait être favorable à l'appropriation de l'architecture du PNISA par les cadres du second échelon du Ministère de l'Elevage est de la Pêche.

### 4.6.4 Risques et hypothèses

Fin de contrat de l'assistant technique internationale fin juin 2011. Pas encore de réflexion sur une éventuelle continuation.

### 4.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	Le système de suivi-évaluation des P&P est fonctionnel ; le passage à l'approche sectorielle suppose un suivi-évaluation sectoriel en cours de définition mais dépend de l'acceptation pour les politiques sectorielles d'être évalué ;
<b>Efficienc</b>	C	Les outils de suivi-évaluation des P&P existent et sont assimilés mais les moyens humains mis à disposition sont limités (6 cadres pour plus de 180 projets) et la motivation des cadres est limitée ; l'efficacité de l'action dépend ici de la disponibilité et de la motivation des équipiers ;
<b>Durabilité</b>	B	La viabilisation future du système de suivi-évaluation des P/P et sectoriel dépend de l'affectation de ressources nationales non encore acquises ; le maintien d'un appui externe inter PTF dans ce sens est nécessaire à l'opérationnalisation et à l'évolution (intégration PNISA et évaluation d'impact) du système de suivi-évaluation global mené par la CPS.

#### 4.6.6 Leçons apprises et recommandations

- Le financement global accordé pour l'appui à la CPS/SDR (pour la période 2010-2011) n'est pas vraiment adapté pour un financement via les fonds PAREC. Vu la gestion en régie, la mise en œuvre consomme beaucoup d'énergie de plusieurs personnes. Un financement sous forme projet (style un appui institutionnel) aurait été mieux adapté en sachant qu'en même temps il y a également le financement d'un assistant technique international via les fonds PAEX ;
- Faire attention à ce que les procédures administratives de mise à disposition des fonds n'empêchent pas la bonne réalisation des études définies.

## Résultats 3, 4 et 5

Ce deuxième point abordera l'évolution des résultats obtenus par l'ensemble des acteurs du Plan de Passage à l'Approche Sectorielle (CPS et PTF) tel que révisé en mai 2009. L'apport de l'AT CTB dans ce secteur est limité et partagé avec autres AT (Hollande et Danemark)

### 4.6.1 Indicateurs

Résultat 3 : Un cadre fédérateur, traduisant la vision à long terme du développement du secteur sur une base participative, est élaboré					Progrès : C
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
La cadre fédérateur du PNISA est validé par les départements ministériels			Le cadre du Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA) est validé en décembre 2009	Les processus de revue P/P et de revue sectorielle ainsi que des ateliers organisés par la CPS permettent une appropriation progressive du cadre du PNISA par les services techniques	A
Le remplissage du cadre fédérateur est réalisé de manière participative tout en intégrant une approche régionalisée			Le Plan de passage prévoit un processus articulé de remplissage du PNISA par : - la remontée des besoins en investissements lié au développement rural par les communes - la révision des apports prévus des P/P du SDR en termes d'investissements (Revue P/P) ; - la révision des cadres organiques des services centraux et déconcentrés (rôle de CADD) et l'estimation sur 10 ans des dépenses courantes et d'investissements nécessaires à leur fonctionnement (rôle des DAF);	Les TDR de l'étude des besoins des communes sont en cours de validation par la DAF-MA ; l'étude est prévue pour début 2011 ; La revue des P/P 2010 a distribué les P/P par composante principales du PNISA ; en 2011, il est prévu d'intégrer les dépenses des P/P dans les sous composantes du PNISA Les services centraux (DAF et DN) ainsi que les Cellules d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration (CADD) du MA, du MEP et du SEDIZON sont formés au PNISA	C
La PDA (politique général et politiques sous sectoriels, principaux objectifs et stratégies) est défini fin 2011			Des commissions techniques composés des services centraux des différents ministères, de représentants des agriculteurs et de la société civile doivent réviser et proposer des politiques prioritaires sous sectoriels (objectifs en termes de composantes, sous composantes du SDR) et la définition d'indicateurs de suivi sectoriel ; La PDA est définie suite à la proposition par les CT, puis révisée et validée par les départements ministériels	Les commissions techniques ne sont pas encore nommées en 2010 (décret paru en janvier 2011) Certaines commissions fonctionnent de manière informels (Foncier, financement, filières agricoles)	D
Le PNISA (cadre de programmation sur 10 ans et cadre de suivi budgétaire et des résultats de la PDA) est validé et approprié par les différents services centraux fin 2011			Le PNISA intègre les demandes des communes, des besoins des services de l'Etat, les besoins des politiques sous sectoriels et les apports des P/P.		D
Le rôle de la CPS et sa feuille de route pour 2012-2014 sont clairement définis			Le rôle futur de la CPS dépend du succès du passage à l'AS		?

<b>Résultat 4 : Le suivi et l'évaluation de la réalisation des orientations stratégiques et des actions de développement à long terme du secteur sont assurés</b>					<b>Progrès : B</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
L'évaluation de la politique nationale de l'élevage est réalisée			Mise en œuvre d'une évaluation de la Politique Nationale de l'élevage	Pas de cadre formel au niveau du MEP / CPS pour cette évaluation	C : le GT MEP / PTF initie un travail d'échange sur les principales politiques nationales de l'élevage (Valorisation du lait cru, Hydraulique Pastorale, Couverture sanitaire, Amélioration et conservation des races)
La Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale est validée et opérationnalisée			Appui à la conception de la SNHP ; lancement de l'étude en 2009	L'atelier national de validation de la Stratégie National d'Hydraulique Pastorale est réalisé en novembre 2010	A : La stratégie nationale HP reste à valider par les Ministères (Elevage, Environnement et Eau) et à compléter par la définition d'un programme opérationnel
Le PNIPSA est défini et son Cadre Logique est intégré au PNISA			Non prévu		
La dimension rurale du Programme National de promotion de la Femme est révisée et intégré au PNISA			Non prévu		
Le Programme National d'Irrigation de Proximité est défini en s'intégrant au PNISA			Non prévu		
Le système de Suivi Evaluation Global Orienté vers les Résultats pour le Secteur Agricole est défini, approprié par les services techniques et réalisé chaque année			Non prévu		
<b>Résultat 5 : La revue annuelle sectorielle conjointe Etat/PTF/Société Civile est réalisé</b>					<b>Progrès : C</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
Revue sectorielle participative, améliorée et réalisée avant celle de la CSCR			La revue est réalisée au mois de juin ; son contenu est limité à la revue P/P, à la diffusion de l'approche CDMT et au phasage du Plan de Passage à l'Approche Sectorielle	La revue est réalisée en retard, en fonction des délais nécessaires à l'intégration de données régionales et de l'élaboration du PNIPSA par l'UPA	C

## 4.6.2 Bilan activités

Activités liées au résultat 3	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
3.1 - Réaliser une lecture croisée des documents de base et tirer des axes prioritaires		X			
3.2 - Validation des axes prioritaires au niveau national et régional		X			
3.3 - Elaboration d'un projet de cadre fédérateur		X			
3.4 - Tenir des ateliers national / régional pour finaliser le cadre fédérateur du secteur avant juin 2009		X			
3.5 - Validation du cadre fédérateur lors de la revue sectorielle de juin 2009		X			
3.6 - Remplissage du cadre fédérateur				X	Absence des éléments de base
3.7 - Validation finale du programme d'investissement et de fonctionnement en février 2010 (PNISA)				X	En attente des commissions
3.8 - Un appui à l'élaboration du Plan Triennal d'Activités 2011-2013 de la CPS/SDR est également attendu.					
Activités liés au résultat 4	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
4.1 - Mettre en œuvre l'évaluation de la politique nationale de l'élevage				X	Elle dépend de la désignation des Commissions techniques
4.2 - Appuyer la conception de la Stratégie Nationale de l'Hydraulique pastorale, en collaboration avec la CPS/SEEUDE		X			
4.3 – Elaborer le PNIPSA en fonction du cadre du PNISA		X			
4.4 - Appuyer la conception d'une proposition d'intégration de la dimension rural du Programme National de Promotion de la Femme			X		
4.5 - Concevoir une proposition d'intégration du Programme National d'Irrigation de Proximité dans le PNISA et la proposer aux ST et PTF centraux responsables du PNIP			X		
4.6 – Elaborer et valider le Systèmes d'Evaluation Global Orienté par les Résultats du Secteur Agricole		X			
4.7 – Diffuser le SEGOR auprès des services centraux et régionaux du SDR (voir aussi le résultat 7)					Non encore acté comme activités prioritaires par les commissions techniques
Activités liées au résultat 5	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
5.1 - Organiser les cadres de concertation			X		
5.2 - Organiser les revues sectorielles			X		

## 4.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les principaux facteurs de blocage à l'avancée du PAS pour l'année 2010 sont liés à la fois à la mobilisation de l'Unité de Planification et Analyse sur la formulation du PNIPSA (rôle de facilitation attribué à la CPS) et à l'absence de désignation des commissions techniques pour « prioriser » les politiques sous sectorielles (et, peut être, de manière concomitante, avec le risque pour les départements de perdre le contrôle sur les choix validés).

## 4.6.4 Risques et hypothèses

Absent

## 4.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	L'absence de désignation des Commissions Techniques par le Ministère de l'Agriculture retarde les mises en communs entre départements ministériels, le partage sur les orientations et l'élaboration de priorités pour proposer la PDA ; des résultats sont acquis en terme technique (notes techniques) mais non intégrés en terme politique.
<b>Efficienc</b>	C	Les moyens financiers et techniques pour faciliter le passage à l'AS sont disponibles, mais la lenteur des processus de passations de marchés et le nombre limité d'AT externes disponibles durant les six premiers mois ont limités leur mise en œuvre.

<b>Durabilité</b>	B	Pour que l'Approche Sectorielle se révèle un vrai processus de planification et suivi des politiques et programmes sectoriels, il faut que les dynamiques de décisions des politiques et des programmes actuellement en place dans les Ministères acceptent le rôle de facilitation de la CPSet intègrent les instruments produits pour l'AS dans leur mécanisme de suivi interne.
-------------------	---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4.6.6 Leçons apprises et recommandations

- Les PTF doivent appuyer la prise en compte politique du Passage à l'approche sectorielle par des actions concrètes (par exemple alignement des procédures de formulation de projets) ;
- Les PTF intéressés peuvent utilement expérimenter avec la régie directe de la CPS l'utilisation de fonds communs permettant la réalisation de missions/actions attribués à la CPS en lien avec le PAS (revue P/P, missions MENOR, études sur les besoins du PNISA, revue sectorielle)

### Résultats 6 et 7

**L'AT CTB a un rôle spécifique auprès de l'UPSE dans la formulation des outils de SE des P/P et l'accompagnement de leur mise en œuvre. Il a également un rôle spécifique dans l'appui au fonctionnement du GT « élevage et pêche » entre PTF et MEP.**

#### 4.6.1 Indicateurs

<b>Résultat 6 : La CPS/SDR a les capacités d'assurer le secrétariat du comité préparatoire de l'AS (formations cadres CPS SDR et DN et autres CPS)</b>					<b>Progrès : B</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
Les cadres de la CPS sont en capacité de faire évoluer et de promouvoir les outils (PNISA) de l'AS	X	X	L'UPA concentre les fonctions de conception/diffusion des outils de suivi L'UPSE a un système de suivi des P/P propre, non totalement alignés sur le PNISA	Lors de la revue 2010, les P/P sont interprétées sur le composante du PNISA L'équipe de l'UPSE développe son outil de suivi Excell des P/P en intégrant le niveau des sous composante du PNISA pour 2011	B
Les cadres de la CPS sont en capacité de coordonner l'élaboration des éléments préparatoires de la revue sectorielle (revue des P/P, revue des CDMT, revue des réalisations nationales et régionales, revue des cadres organiques, revue des indicateurs sectoriels)	X	X	Les revues sectorielles régionales sont avant tout des réunions de validation de la revue P/P, de mise en commun et de phasage du PAS	Les cadres régionaux ont, sur la base d'une matrice proposée par l'UPA, participé activement à la réalisation de la revue sectorielle avec des éléments (indicateurs de résultats et activités) régionaux	B
<b>Résultat 7 : Le dialogue politique sectoriel est régulier entre les GRM, la société civile et les PTF</b>					<b>Progrès : A</b>
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>
Le groupe PTF/MEP est fonctionnel pour l'échange évaluatif sur les politiques et l'implication des PTF	X	X	Le groupe « élevage » ne fonctionne qu'entre PTF	Le groupe intègre la participation du MEP et décide d'approfondir l'échange sur les politiques sous sectorielles et stratégies nationales	A

## 4.6.2 Bilan activités

Activités liées au résultat 6	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
<p>6.1 - Assurer une formation continue des cadres de la CPS et des directions centrales (y compris les autres CPS) sur l'AS et ses outils de planification et suivi</p> <p>Cette formation se traduit concrètement en 2010 par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Organisation d'ateliers de diffusion interne du PNISA entre CPS et services des Ministères (DN et CADD)</li> <li>o Réalisation de réunions de mise à jour de la feuille de route CPS/DAF (8 par an)</li> <li>o Elaboration et divulgation aux Unités de la CPS de trois notes techniques sur la tableau de suivi de la PDA/PNISA, les correspondances PNISA et les CL des projets, le PDA/LOA et le fonctionnement des commissions techniques</li> <li>o Tenue d'un atelier de formation Excell et d'amélioration participative de l'outil de suivi informatique des P/P (table)</li> </ul>		X			
<p>6.2 - Promouvoir la diffusion et l'adoption des outils de planification et de suivi du PNISA auprès des services centraux et régionaux des Départements et des UGP du SDR</p> <p>Cette diffusion plus large a lieu à différentes occasion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Echanges avec les Unités de Projet lors de la réalisation des revues P/P</li> <li>o Partage d'informations avec les services régionaux pour la préparation de la revue sectoriel le</li> <li>o Réalisation des revues sectorielles régionales ;</li> <li>o Organisation d'ateliers régionaux sur la LOA et le PNISA</li> </ul>		X			
Activités liées au résultat 7	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
7.1 - Mettre en place un cadre de concertation entre la partie malienne et les PTF pour le dialogue politique sectoriel, notamment pour le sous-secteur de l'Elevage et de la Pêche.		X			
7.2 – Participer à l'organisation et la réalisation des réunions MEP/PTF		X			
7.3 – Appuyer l'échange et le positionnement des PTF sur les programmes prioritaires du MEP		X			

## 4.6.3 Analyse des progrès réalisés

Le renforcement de capacités opéré par l'appui institutionnel et par la réalisation d'ateliers d'échanges et de formations spécifiques concerne pour l'instant un premier cercle de personnes de la CPS et/ou de cadres proches des Directions Nationales. Ces personnes doivent démontrer une certaine pro-activité et une bonne capacité technico-administrative pour intégrer les informations et les outils proposés, au vue de la complexité des instruments produits mais aussi du manque de clarté existant sur l'implication active des tutelles dans le processus (exemple de la nomination des Commissions techniques)

Il est à déplorer la diminution du nombre de cadres disponibles au sein de la CPS (en particulier l'UPSE). Cette dernière peut être compensée en partie en 2011 par la participation des CADD du MEP et MA à la réalisation d'activités coordonnés par la CPS (réalisation de MENOR sur les projets élevages du CADD MEP, participation à la collecte des besoins/revue P/P par des cadres du MA, du MEP et de la DNPD).

Du point de vue du genre, il est à noter que l'équilibre hommes femmes dans les RH formés est encore limité.



#### 4.6.4 Risques et hypothèses

Absent.

#### 4.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	<p>Il n'est pas évident que le schéma finalisé de fonctionnement du suivi sectoriel du PNISA soit clairement compris par les tutelles : le rôle futur de la CPS et l'affectation de RH à la CPS et au niveau des points focaux dans les ministères ne sont pas clairement définis.</p> <p>D'autre part, il manque encore une appropriation des instruments de l'approche sectorielle par les techniciens de niveau hiérarchique inférieur. Cette implication du cadre organique des ministères ne pourra se faire que si les commissions techniques nommées internalisent dans les ministères la discussion du PAS et de ces outils.</p>
<b>Efficienc</b>	C	<p>Si bien le leadership de la mise en place du PAS est assuré par la CPS, la conception et l'élaboration de propositions instrumentales et techniques est encore trop concentré dans le champs des AT Internationaux, avec un risque de manque de capacités pour faire évoluer le système d'approche sectorielle une fois finalisé le processus d'appui institutionnel ;</p> <p>Le processus de compréhension et d'assimilation du passage à l'approche sectorielle est progressif par les équipes de la CPS et des directions nationales ; les cadres des unités de la CPS sont bien identifiés mais, au-delà de leur implication dans le PAS, ils répondent également à beaucoup de demandes ponctuelles émanant des ministères.</p>
<b>Durabilité</b>	B	<p>Souvent des RH formés à la CPS se retrouvent dans d'autres unités (niveau de direction) ou postulent sur des unités de gestion de projet (meilleure rémunération) ; cette échappement des capacités formées à la CPS est souvent positif pour les ministères qui les intègrent en s'appropriant des outils existants élaborés par la CPS mais s'avèrent négatifs pour la CPS qui doit retrouver de nouveaux agents et les former, ce qui peut se traduire par une moindre efficacité de son travail.</p>

#### 4.6.6 Leçons apprises et recommandations

- La question d'appui institutionnel et de formation de capacités dans les ministères de tutelle du SDR est une question très « politique » ; Cet aspect doit être pris en compte quand des demandes d'Appui Institutionnelle émanent de différentes tutelles ayant des rapports de compétition plus que de complémentarité entre elles.

## 4.7 Assistance technique pour un appui à la gestion de la décharge de Sikasso

La coopération belge au travers du programme d'appui à l'assainissement de la ville de Sikasso (dans le cadre de la coupe d'Afrique des Nations de 2002) (MLI/01/007), a accompagné la municipalité de Sikasso dans la mise en œuvre d'une filière de gestion intégrée et durable des déchets solides (GIDD). Parmi les principales réalisations, le projet a financé la construction de plusieurs infrastructures dont le centre d'enfouissement technique (CET) et des centres de transit.

Depuis le 21 août 2010, dans le cadre du programme d'appui en expertise (PAEX), la CTB met à disposition un assistant technique international (ATI) qui a pour mission principal d'appuyer les acteurs primaires dans l'opérationnalisation de la GIDD (volet environnement) et le transfert des compétences (volet décentralisation). Cette intervention survient dans la période de l'après projet « appui à l'assainissement de la ville de Sikasso ». Dans le cadre de ses attributions, l'ATI a aussi le mandat de faire des propositions sur les différents montages possibles et réalistes afin d'améliorer le recouvrement des coûts de la GIDD.

Hormis Sikasso, il n'existe pas d'autres collectivités territoriales (ni la capitale Bamako, ni les autres villes secondaires de plus de 100.000 habitants) qui abritent des infrastructures spécialisées. Récemment, le Mali a approuvé sa politique nationale d'assainissement (PNA) et les documents stratégiques d'orientation dans le domaine de la gestion nationale des déchets solides et du transfert des compétences en assainissement.

Le projet a un niveau d'innovation élevé dans le sens où les appuis et démarches entreprises par les différents acteurs primaires sous l'impulsion et la coordination de l'expertise de la CTB, s'appuie sur les orientations, les principes d'intervention et les résultats définies dans la PNA.

L'assistant technique international (ATI) est ancré au niveau de la collectivité territoriale (commune) de Sikasso. Dans le cadre de la décentralisation et du transfert des compétences, le Code des collectivités territoriales définit la commune comme le maître d'ouvrage de l'assainissement. L'ancrage institutionnel est donc jugé approprié, avec un bémol du à (i) l'absence de transfert des ressources, (ii) l'état actuel des finances locales des collectivités locales, y compris au niveau des recettes fiscales. On note que dans le cadre du Programme de Développement Institutionnel (PDI) au travers du PARAD<sup>1</sup> et son étude intitulée « Etude sur la révision du système de fiscalité locale », des annonces sont faites. Le document fait référence que « la recommandation qui consiste à affecter obligatoirement un pourcentage de la dotation investissement (DIN) de chaque collectivité territoriale à la prise en charge de l'entretien et de la maintenance, a été suivie et doit maintenant être mise en œuvre et ses modalités pratiques définies ».

L'ATI rend directement compte à la commission d'assainissement de la mairie de Sikasso, représentée par son 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> conseiller, et s'appuie sur le soutien et la collaboration du service central de l'Etat représenté par la direction régionale de l'assainissement et contrôle des pollutions (DRACPN) et son antenne locale SACPN. Les modalités d'interactions sont jugées appropriées.

---

<sup>1</sup> Programme d'Appui à la Réforme de l'Etat

## Objectif spécifique

### 4.7.1 Indicateurs

<b>Objectif</b> L'objectif de l'intervention est d'aider à faire fonctionner correctement la décharge de la ville en renforçant l'organisation (de toute la filière : collecte, tri, récupération, fonctionnement du Centre d'Enfouissement Technique), la technicité, la rentabilité et la gestion de l'assainissement par la Mairie					Progrès :
<b>Indicateurs</b>	<b>E</b>	<b>G</b>	<b>Baseline</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Commentaires</b>

### 4.7.2 Analyse des progrès réalisés

L'assistance technique, qui est mis en œuvre depuis septembre 2010, a réalisé :

- Un état des lieux de la filière déchets sur la base de visites de terrain et d'un audit technique ;
- La préparation d'outils et procédures/fiches de gestion (en cours) ;
- L'analyse des coûts unitaires (en cours).

D'autre part, il est prévu une série de formations qui vont être réalisées pendant le premier semestre 2011 via un financement du programme PAREC (MLI0401411)

### 4.7.3 Risques & hypothèses

- Désengagement de l'Etat malien au profit des collectivités territoriales et incertitude sur les aspects de financement des dépenses de fonctionnement des services actuels après 2011, en particulier dans : (i) continuation ou interruption du budget spécial d'Etat et (ii) modalités de passation de ces financements au titre du transfert des ressources ;
- La mobilité et le changement des élus et des membres du conseil municipal, en charge des problématiques environnementales et d'assainissement pèsent sur le degré d'appropriation des compétences transférées. L'agent voyer, mis à disposition par l'Etat, ainsi que les agents du service de voirie sont les principaux acteurs sans mandat électoral ;
- Prolongation du contrat de l'expertise : l'accord pour l'expertise n'a qu'été donné pour 12 mois (avec possibilité de prolongation de 12 mois supplémentaires). La prolongation doit être demandé par la Mairie de Sikasso et approuvé pendant le Comité des Partenaires.

### 4.7.4 Critères de qualité

Après 4 mois d'expertise, c'est encore trop tôt pour renseigner les critères.

	<b>Score</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Efficacité</b>		
<b>Efficiency</b>		
<b>Durabilité</b>		
<b>Pertinence</b>		

### 4.7.5 Impact

Après 4 mois d'expertise, c'est encore trop tôt pour renseigner ce critère.

### 4.7.6 Leçons apprises et recommandations

L'expertise se focalise sur l'opérationnalisation de la filière déchets solides et cette intervention consiste en la préparation d'outils méthodologiques et de gestion. Ces outils pourront être utilisés au niveau national et en particulier au niveau du CET de Bamako, en cours de construction et bientôt opérationnel. La stratégie nationale de gestion des déchets solides de 2010 recommande la préparation de tels documents. Le projet a également reçu une demande dans ce sens de la part du ministère de tutelle (Ministère de l'Assainissement et de l'Environnement).

### 4.7.7 Exécution budgétaire

Budget EUR	Dépenses		Total EUR	Solde EUR
	2009	2010		
132 000	40	70 363	70 403	61 597

## Résultat 1

### 4.7.1 Indicateurs

<b>Résultat : La collectivité locale de Sikasso, qui a fait le choix technologique d'avoir un CET, assume la gestion pérenne et adaptée de l'ouvrage et assume le plein rôle que lui confère la loi 95-034 sur la décentralisation, c'est-à-dire, la mairie de Sikasso devient le maître d'ouvrage de l'assainissement.</b>					Progrès : Entre B et C
<b>Résultat : la mairie s'approprie ses nouveaux rôles et responsabilités comme défini dans le cadre de la décentralisation</b>					Progrès : Entre B et C
Indicateurs	E	G	Base-line	Progrès année N	Commentaires
Sur la base des coûts actuels réels de 2010 (données DRACPN et mairie) le nombre de rotation des caissons augmente					Difficulté d'identifier les coûts unitaires au niveau de la DRACPN et de la mairie
L'organigramme du service de la voirie est complet					La collectivité locale dépend fortement de la mise à disposition d'un technicien des services décentralisés, de surcroît avec un titre d'ingénieur
Nombre de contrat de services passés avec les GIE et le groupement des femmes					Composante conflit d'intérêt et condition d'appel d'offre
Les procédures de gestion sont utilisées sans interruption par les services de la voirie et la DRACPN					Inadéquation entre les capacités des personnels et les postes occupés

## 4.7.2 Bilan activités

Activités	Dérroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Renforcer la technicité, la rentabilité et la gestion des activités de collecte et traitement des déchets tout en fournissant un appui technique au niveau de la planification et l'exécution des services de collecte primaire, transport et enfouissement des déchets-CET (suivi, outils, méthodes, mesures d'accompagnement) et en conseillant dans la mise en œuvre des pratiques fondamentales de gestion de CET et conseiller dans l'optimisation des circuits de collecte primaire existants		X			
Appuyer la Mairie dans la recherche de partenaires au développement susceptibles d'accompagner la ville de Sikasso sur le long terme dans la gestion des infrastructures et équipements		X			
Promouvoir 'l'ancrage institutionnel' et la volonté au niveau de la Mairie pour prendre en charge la gestion de la problématique des déchets, y compris accompagner la Mairie dans l'établissement des contrats et conventions		X			

## 4.7.3 Analyse des progrès réalisés

L'assistance technique, qui est mis en œuvre depuis septembre 2010, s'est focalisé sur les réalisations suivantes :

- Préparation d'une note conceptuelle sur l'aide basée sur les résultats (en anglais OBA) en collaboration avec la Banque Mondiale. A la suite d'une mission d'identification et sur la base de l'aide mémoire (voir annexe) le projet n'a pas été retenu compte tenu du niveau d'incertitude lié à la collecte de la redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères ;
- Préparation d'un état des lieux sur la base de visites de terrain et d'un audit technique ;
- Préparation d'outils et procédures/fiches de gestion (en cours) ;
- Analyse des coûts unitaires.

## 4.7.4 Risques et hypothèses

- Absence ou manquement de concertation sur les données existantes : l'identification des coûts unitaires varient d'un facteur de plus de 2. Le risque est modéré et l'hypothèse est que les partenaires travaillent main dans la main et en concertation ;
- Méconnaissance du système de la fiscalité locale par la collectivité locale pouvant ralentir la négociation, l'analyse des options de recouvrement des coûts et la prise de décision au niveau du conseil municipal. Le risque est élevé car à cela se greffe la démarche de la révision de la fiscalité locale. L'hypothèse est que le budget spécial de fonctionnement de l'Etat central continue pour au moins après 2012 et que ce budget soit utilisés de manière plus efficace. Le budget de l'Etat est de l'ordre de 55 millions CFA par an avec taxes ;
- Concertation entre les différents acteurs du secteur formel et informel limitée, pouvant entraîner des incompréhensions, voire des blocages. Pour éviter ce risque, le projet se structure autour d'une approche basée sur (i) l'observation, (ii) la mise en commun et l'harmonisation des points de vue, (iii) la proposition de modifications basées sur le principe du respect des capacités financières de la collectivité territoriale et de choix technologiques réalistes ;
- La politique nationale d'assainissement et la stratégie nationale de la gestion des déchets ont identifié des résultats qui ne sont pas réalistes, comme le besoin de chaque ménage d'être équipée d'une poubelle (proposition pour préférer la notion de « contenant ») ou bien encore la fréquence de collecte d'au moins 1 fois par semaine. L'hypothèse est que l'expertise acquise au niveau de la représentation locale du ministère de l'environnement

et de l'assainissement puisse apporter des nouveaux éléments de décision afin de revoir ces résultats ;

- Le secteur privé est sous représenté et il n'est pas intéressé alors que l'objectif est de contractualiser les services. L'hypothèse est qu'une fois les procédures, pour contractualiser les services, connues, les entreprises pourront remettre des offres ;
- Il y a le risque de voir le matériel de collecte destinés aux grands producteurs comme les institutions (prison, hôpital) alors que ces institutions sont habilités à transporter leurs déchets directement vers le CET, comme c'est le cas pour les déchets ménagers de l'hôpital. La mesure prise pour prévenir ce risque est de sensibiliser et informer.

#### 4.7.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Efficacité</b>	B	Après 4 mois, le projet apporte les données de base fondamentales indispensable à toute gestion de service
<b>Efficiencie</b>	A	Ressources mises à disposition suffisantes (grâce aussi aux possibilité d'introduire des demandes de formation auprès du programme PAREC
<b>Durabilité</b>	X	Le critère est difficilement qualifiable après seulement 4 mois d'intervention
<b>Pertinence</b>	A	Le projet est au cœur de la problématique environnementale avec une composante relativement importante sur la décentralisation et la fiscalité locale

#### 4.7.6 Leçons apprises et recommandations

L'expertise est destinée majoritairement à appuyer les services techniques de la mairie, dans un domaine largement influencé par la demande et les besoins des administrés. L'assainissement en général et la propreté des quartiers est un thème de campagne important au regard du degré de déviance observé entre ce à quoi les infrastructures sont destinées et ce à quoi elles sont utilisées. C'est pourquoi, l'opérationnalisation des infrastructures au travers de la mise en œuvre des cahiers des charges, fiches d'utilisation ou de suivi doit tenir compte des conflits d'intérêt directs ou indirects, en particulier au niveau des agents de l'Etat et des collectivités territoriales qui sont insuffisamment rémunérés.

## Résultat 2

#### 4.7.1 Indicateurs

Résultat : Les bénéficiaires mettent à exécution les informations et les recommandations acquises lors des activités de renforcement de capacité/formation					Progrès : Activités prévues à partir de mars 2011
Indicateurs	E	G	Base-line	Progrès année N	Commentaires
Le nombre de GIE appliquant /utilisant le système de gestion financière -comptabilité					
Le nombre de GIE qui mettent en place des mesures pour atténuer les risques pour la santé et l'environnement					
Le responsable du CET instruit correctement les ouvriers					

### 4.7.2 Bilan activités

	Déroutement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
Former les GIE à la planification et la gestion pérenne des activités de collecte primaire (demande formulée par la COTAPE, la DRACPN et la Mairie de Sikasso) sur la base d'un quartier		X			
Former les GIE et les acteurs clés à la production de compost et terreaux -utilisation des déchets dans l'agriculture (risque)		X			
Former les personnels de la voirie de Sikasso et la DRACPN à la gestion d'un CET (technique, contrôle des risques)		X			

### 4.7.3 Analyse des progrès réalisés

L'intervention a prévu une série de formation, visites de terrain accompagné d'un voyage d'études au Cameroun. Le financement de ces activités a été approuvé le 31 janvier 2011 sur le programme d'appui à la réalisation des études et consultations (PAREC) pour un budget de 23.867 EUR.

### 4.7.4 Risques et hypothèses

Pas de risque à mentionner.

### 4.7.5 Critères de qualité

L'analyse ne peut pas être faite puisque l'activité n'a pas eu lieu.

## 4.8 Assistance technique dans le domaine de l'agro-industriel pour la promotion des Investissements au Mali

Dans le cadre des politiques liées au développement du secteur privé et à la promotion des filières agro-industrielles, le Gouvernement du Mali, à travers le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce (MIIC) a sollicité auprès du Bureau de la Coopération au Développement Belge, la mise à disposition d'un(e) expert(e) spécialisé(e) dans les études de faisabilité des PME (Petits et Moyens Entreprises) agro-industrielles. Cette requête répond à la volonté du Mali de valoriser les produits agricoles pour lesquels il dispose d'importants potentiels afin d'assurer la création d'emplois et de valeur ajoutée.

L'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali (API-Mali) a été choisie comme entité de supervision du MIIC pour accueillir cette expertise et suivre la réalisation d'études de faisabilité dans les filières agro-industrielles qui seront identifiées.

Cet appui constitue un élément important dans un processus de renforcement des capacités de promotion du développement durable, à travers la promotion des PME. Ce développement est axé sur la création d'emplois et la croissance de valeur ajoutée.

L'appui en expertise constitue donc une étape essentielle, dont l'objectif général est de renforcer les capacités de l'API tout en favorisant sa mise en réseau avec des institutions belges. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Renforcer, en assurant un transfert de compétences et d'expertise aux cadres chargés de l'élaboration des études de faisabilité dans les filières porteuses de l'agro-industrie et, plus spécifiquement, dans le sous-secteur des productions animales ;
- Favoriser la mise à disposition d'études de faisabilité de meilleure qualité aux potentiels bailleurs de fonds et investisseurs privés ;
- Favoriser la mise en relation de l'API-Mali avec les structures homologues en Belgique (BIO, Flanders Investment & Trade, AWEX) ;
- Favoriser la mise en relation des entreprises maliennes avec des entreprises belges.

Les deux principaux résultats attendus de cette prestation sont :

**Résultat 1 : Un accroissement des compétences techniques et rédactionnelles des cadres chargés de réaliser les études de faisabilité est réalisé.**

Ce résultat pourra être évalué par la production d'au moins cinq études de faisabilité sur des niches sectorielles de l'agro-industrie qui seront directement exploitables par des promoteurs locaux ou des investisseurs étrangers. Les activités consisteront à produire un portefeuille d'études de faisabilité (ou de non-faisabilité) dans le secteur agro-industriel et des productions animales.

**Résultat 2 : L'API-Mali a développé un réseau de relations avec les agences de promotion des investissements belges pour faciliter la promotion des partenariats générateurs de créations de petites et moyennes entreprises.**

### 4.8.1 Analyse des progrès réalisés

- Les termes de référence de l'expertise ont été élaborées et finalisées ;
- La publication a été lancée au niveau de la CTB (février 2011) ;
- Le recrutement est prévu pour début mars 2011 avec une mise en fonction estimée pour juillet 2011.



## 5 Bénéficiaires

### Assistance technique pour l'appui à la CPS SDR

	<b>Bénéficiaires</b> = Cadres de la CPS SDR et des directions nationales du MA, MEP, CSA, SEDIZON et DNPD	<b>Partenaires</b> = autres PTF directement et indirectement impliqués	<b>Société en général</b>
Changements concrets	(+) : instruments et capacités développées au sein de la CPS (-) : l'utilisation des instruments et des avancés concrètes dépendent de la nomination des commissions et de la réalisation des études à faire sur les besoins en investissements et les cadres organiques	(+) : position politique favorable à l'approche sectorielle (-) : attente de prise de positions pratiques pour favoriser l'approche sectorielle (arrêt des identifications ou prise en compte systématique du cadre PNISA lors des formulations)	(+) : effet potentiel de l'approche sectorielle sur la cohérence et distribution équitative de l'aide (-) : peu d'impact concret pour l'instant
Implications dans les décisions	(+) : totale sur les aspects techniques et administratifs (-) : dépend de l'accord politique des tutelles pour avancer	(+) : existence d'une communication fluide avec quelques PTF (-) : peu de réaction écrite aux propositions de la CPS	(+) : très relative, lors des revue sectorielle, partiel lors de réunions de travail (dépend des CT) (-) : manque de capacités d'argumentation et de compréhension d'un processus complexe
Prise en compte des attentes	(+) : travail réalisé à la demande de la CPS (-) : capacité de formulation concentrée dans les ATI	(+) : lorsqu'elles sont formulées (-) : manque de temps	(+) : lorsqu'elles sont formulées (-) : problème de capacités
Autres éléments de satisfaction	(+) : reconnaissance de la CPS / autres directions nationales en fonction de la qualité des outils de communication produits (-) : rôle de leadership de la CPS est limité par l'approbation des ministres	(+) : (-) :	(+) : (-) :

### Assistance technique pour un appui à la gestion de la décharge de Sikasso

	<b>Bénéficiaires</b> = Mairie (Commission Assainissement, Service Voirie)	<b>Partenaires</b> = services décentralisées de l'Etat	<b>Société en général</b> (groupements d'intérêt économiques – GIE)
Changements concrets	(+) : la communication (-) : Utilisation partielle des instruments préparés, dépend de la disponibilité des ressources	(+) : Utilisation partielle des instruments préparés (-) :	(+) : (-) :
Implications dans les décisions	(+) : Totale et pro active : adhésion et propositions d'amendements (-) :	(+) : Positive mais partielle (-) :	(+) : Totale (-) : manque de moyen et de capacité
Prise en compte des attentes	(+) : Attentes formulées (-) : manque de capacité	(+) : (-) :	(+) : (-) : Attentes en dehors du contexte du projet
Autres éléments de satisfaction	(+) : Communication fluide et franche (-) :	(+) (-)	(+) (-)

## 6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Comme mentionné ci-dessus, le pilotage, le suivi et l'évaluation du programme PAEX sont confiés au Comité des Partenaires et c'est alors pendant les réunions du Comité des Partenaires que le suivi est réalisé.

En 2010, deux réunions du Comité des Partenaires ont eu lieu avec comme commentaires et recommandations :

- Réunion du 01/04/2010  
Les activités relatives au programme PAEX (budget augmenté de 1 250 000 euros par Echanges de Lettres des 31 août et 11 septembre 2009), s'exécutent normalement. Il a été remarqué que peu de nouvelles demandes ont été soumises.  
Le Comité des Partenaires a suggéré de tenir une réunion avec certains départements techniques (MEP, MA, MATCL, MPFEF) afin d'améliorer le taux d'exécution du programme.
  
- Réunion du 22/10/2010  
Les deux Parties se sont félicitées de l'existence d'un manuel de procédure présenté à la Partie malienne en date du 20 octobre 2010 et l'approuvent.  
Les deux Parties conviennent de prolonger la Convention spécifique par Echanges de lettres pour une durée de 24 mois, sans incidence financière.  
Par ailleurs, les deux Parties conviennent qu'une partie du budget prévu au PIC pour l'alimentation de ce fonds soit utilisée pour financer l'assistance technique du PRODEFA.

## 7 Annexes

- **Cadre logique** : Pas d'application, il n'existe pas de cadre logique pour le programme PAREC
- **Activités M&E** : Pas d'application, il n'y a pas eu d'activités de monitoring et évaluation
- **Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »** : Annexe 1
  
- **Planification opérationnelle Q1-2011** : Annexe 2

## Annexe 1 : BUDGET VERSUS DEPENSES 31122010

Expertise	Budget prévu	DEPENSES REALISES					TOTAL DEPENSES
		2006	2007	2008	2009	2010	
3. PADSS MOPTI Situation finale	614 827	125 142	144 176	135 000	130 461	17 864	552 643
4. Appui CNSOLER Situation finale	42 899	28 857	12 655	1 386	0	0	42 898
5. Appui DNH Situation finale	30 490	30 450	0	0	0	0	30 450
6. Appui CPS SDR Situation finale	535 453	56 920	149 303	178 269	172 217	10 575	567 284
7. Appui CPS Sante Situation finale	317 362	0	118 400	68 050	112 165	12 732	311 347
8. Etude de faisabilité du parc éolien : situation finale	155 787	0	0	83 648	46 106	21 336	151 090
9. Stratégie Exploitation décharge Sikasso Situation finale	24 611	0	0	21 220	0	0	21 220
10. PACLRAL : situation finale Renforcement les dynamiques de dév d'une économie solidaire	190 277	0	0	0	190 130	0	190 130
11, <i>Expertise CPS Développement rural (prolongation LB6) Expert (demande de prolongation de 24 mois AT + investissement)</i>	310 000				8 225	135 220	143 445
12, <i>Expertise décharge de Sikasso Expert décharge Sikasso (demande AT 12 mois (+12 mois))</i>	132 000				40	70 363	70 403
13, <i>Ministère Industrie, investissement et commerce Expert Etude de faisabilité agro-industriel</i>	132 000						
Moyens Généraux Divers		839	54 766	11 343	40 267	14 923	122 138
Chauffeur	31 550	839	10	1 485			
Véhicules : entretien + assurances	101 629		1 056	5 380			
			53 700	4 478			
<i>Balance non utilisé</i>	981 114						
<b>SUBTOTAL REALISE + PREVU</b>	3 600 000	242 208	479 300	498 956	699 613	283 012	2 203 051

**PLANIFICATION OPERATIONNELLE  
ANNEE 2011  
RAPPORT D'EXECUTION Q12011  
PAYS MLI PROJET 0401511 (PAEX)**

**Table des matières**

<b>I. RAPPORT D'AVANCEMENT Q4 2010 .....</b>	<b>46</b>
<b>I.1. RAPPORT D'AVANCEMENT Q4 2010 .....</b>	<b>46</b>
<b>I.2. COMMENTAIRES RAPPORT D'AVANCEMENT Q4 2010.....</b>	<b>48</b>
<b>II. PLANIFICATION OPERATIONNELLE - MISE À JOUR Q1_2011.....</b>	<b>49</b>
<b>II.1. PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS – MISE À JOUR Q1_2011 .....</b>	<b>49</b>
<b>II.2. PLANIFICATION ANNUELLE DES MARCHÉS PUBLICS – MISE À JOUR Q1_2011 .....</b>	<b>51</b>
<b>II.3. PROGRAMMATION FINANCIÈRE ANNUELLE – MISE À JOUR Q1_2011 .....</b>	<b>52</b>
<b>II.4. COMMENTAIRES PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE – MISE À JOUR Q1_2011 .....</b>	<b>53</b>
<b>II.5. ANALYSE DES RISQUES – MISE À JOUR Q1_2011 .....</b>	<b>53</b>

## Rapport d'avancement Q4 2010

### **MALI** **PROGRAMME D'APPUI EN EXPERTISE - PAEX** **MLI –0401511**

## Rapport d'avancement Q4 2010

Rapport  
d'avancement

- 
- *A compléter par l'équipe du projet.*
  - *Utiliser de préférence les outils Adept-Tracker ou MS-Project, ou à défaut les tableaux de bord repris ci-après. Quel que soit l'outil utilisé, il est primordial que les informations demandées soient bien fournies, plus particulièrement celles relatives à la planification et au suivi des activités de gestion liés aux coûts généraux.*
- 
- Rapport fait par le chargé de programmes de la représentation
  - Pas d'utilisation d'un outil de planning vu qu'il s'agit principalement de la mise à disposition des experts

**RAPPORT D'AVANCEMENT Q42010**  
**(Q4 2010 : 15 janvier 2010 / Q1 2011 : 15 avril / Q2 2011 : 15 juillet / Q3 2011 : 15 octobre)**

**Projet : Fonds d'expertise - MLI0401511**

Activités	Sous activités	Etat d'exécution	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A_11 Prolongation expertise à la CPS/SDR	Appui en expertise à la CPS/SDR	En cours. ATI arrivé au Mali depuis le 20/07/2010 (Xavier Barat), pour 1 an	CPS/SDR	
A_12 Appui en expertise de la décharge de Sikasso	Appui en expertise à la mairie de Sikasso	En cours. ATI arrivé au Mali depuis 17/08/2010 (Nadine Dulac), pour 1 an	Mairie de Sikasso	Prolongation normalement prévu (1 an supplémentaire) (décision à prendre pendant le prochain comité de partenaires en avril 2011)
A_13 Expertise étude de faisabilité MIIC	Appui en expertise au Ministère de l'Industrie, Investissement et Commerce	Poste à publier au siège. Les TdR du poste ont été envoyées au siège en décembre 2010.	MIIC	Personne à recruter (durée : 12 mois)

## Commentaires rapport d'avancement Q4 2010

Commentaires  
rapport  
d'avancement

- *A compléter par l'équipe du projet : Fait par la RR Mali*
- *Préciser les informations utiles à la compréhension de l'état d'avancement des activités ainsi que les risques spécifiques.*

### Exécution des programmations financières 2010

Le tableau suivant montre l'évolution des niveaux de décaissement trimestriels.

Tableau : Evolution de la planification financière trimestrielle 2010.

Période de planification	Montants planifiés				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Q1	68 980	67 160	86 200	77 470	299 760
Q2	77 186	22 790	67 000	62 000	228 973
Q3	77 186	24 306	78 300	62 000	241 800
Q4	77 186	24 306	97 439	75 000	273 930
<b>Dépenses réelles</b>	<b>77 186</b>	<b>24 306</b>	<b>97 439</b>	<b>84 082</b>	<b>283 013</b>
Taux trimestriel d'exécution Qn/Q1 initiale	112%	106%	124%	112%	

Les activités réalisées en Q42010 l'ont été conformément aux prévisions pour Q4, même avec un certain surplus : 112% d'exécution.

Quelques remarques :

- Exécution de 94% par rapport à la planification de Q12010 ;
- Exécution de 103% par rapport à la planification de Q32010 ;
- Les dépenses imputées en Q12010 sur la ligne A\_06\_01 (Expert Technique international) doivent être imputées sur la ligne A\_11\_01. Cela a été demandé depuis le début de l'année mais la correction ne s'est pas encore faite.



## Planification opérationnelle - Mise à jour Q1\_2011

**MALI : PAEX MLI -0401511**

### Planification annuelle des activités – Mise à jour Q1\_2011

Planification  
annuelle des  
activités

- 
- *A compléter par l'équipe du projet.*
  - *Utiliser de préférence les outils Adept-Tracker ou MS-Project, ou à défaut les tableaux de bord repris ci-après. Quel que soit l'outil utilisé, il est primordial que les informations demandées soient bien fournies, plus particulièrement celles relatives à la planification et au suivi des activités de gestion liés aux coûts généraux.*
- 
- Rapport préparé par le chargé de programmes de la représentation
  - Pas d'utilisation d'un outil de planning vu qu'il s'agit principalement de la mise à disposition des experts

## PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Q12011

A actualiser en Q1 2011 : 20 janvier 2010 / Q2 2011 : 20 avril / Q3 2011 : 20 juillet / Q4 2011 : 20 octobre)

### Projet : Fonds d'expertise (MLI0401511)

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
A_11 Prolongation de l'appui en expertise à la CPS/SDR	Appui en expertise	X	X	X	X	X	X	X						CPS/SDR	Fin contrat ATI : 20/07/2011
A_12 Appui en expertise de la décharge de Sikasso	Appui en expertise	X	X	X	X	X	X	X	X					Mairie Sikasso	Fon contrat ATI : 15/08/2011
Expertise étude de faisabilité MIIC	Appui en expertise								X	X	X	X	X	MIIC	Recrutement à faire. Installation au Mali planifié en juillet 2011

#### Remarques :

- L'appui en expertise pour la décharge de Sikasso devrait normalement être prolongé pour 1 an supplémentaire mais la décision doit être prise pendant la prochaine réunion du comité de partenaire prévu pour avril 2011. En attente de cette décision, il a seulement été planifié la présence de l'ATI jusqu'en août 2011

## Planification annuelle des marchés publics – Mise à jour Q1\_2011

---

Planification  
annuelle des  
marchés publics

- *A compléter par l'équipe du projet.*
  - *Utiliser obligatoirement le tableau élaboré par L&A.*
- 

Pas de marchés publics prévus pour 2011 pour ce projet.

## Programmation financière annuelle – Mise à jour Q1\_2011

- Programmation financière annuelle
- A compléter par l'équipe du projet
  - Voir tableau FIT Q12011 dans le tableau en annexe
  - Ci-dessous, le planning initial de Q12011

Expertise	Budget 2011	ESTIMATIONS				TOTAL
		Q1	Q2	Q3	Q4	
11, Expertise CPS Développement rural (prolongation LB4) Expert (demande de prolongation de 24 mois AT + invest)	87 500	37 500	37 500	12 500	0	87 500
12, Marie de Sikasso Expert décharge Sikasso (demande AT 12 mois (+12 mois))	88 000	31 500	31 500	25 000	0	88 000
13, Ministère Industrie, investissement et commerce Expert Etude de faisabilité	62 500	0	0	25 000	37 500	62 500
Moyens Généraux	7 621	2 143	2 143	1 762	1 572	7 621
Divers	0	0	0	0	0	
Chauffeur	3 621	1 143	1 143	762	572	
Véhicules : entretien + assurances	4 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
<b>SUBTOTAL REALISE + PREVU</b>	<b>245 621</b>	<b>71 143</b>	<b>71 143</b>	<b>64 262</b>	<b>39 072</b>	<b>245 621</b>

Remarques :

- 1) Fin contrat Xavier Barat (CPS SDR) : 15/07/2011
- 2) Pas prise en compte une éventuelle prolongation de Nadine Dulac (Décharge Sikasso) pour 12 mois supplémentaires (8/2011 - 7/2012)!
- 3) Estimation début contrat expert MIIC : août 2011
- 4) Estimation chauffeur + entretien en fonction présence ATI

## Commentaires planification opérationnelle – Mise à jour Q1\_2011

---

### Commentaires planification opérationnelle

- L'appui en expertise à la CPS/SDR s'arrêtera en juillet 2011. Plus de prolongation prévue. Estimation Q12011 : 37.500 € (charges ATI : 35.000 € )
- L'appui en expertise pour la décharge de Sikasso (A\_12) : Budgétisation faite jusqu'à août 2011 même si il y a normalement une prolongation d'1 an à prévoir ; Estimation Q12011: 31.500 € (charges ATI: 31.500 € )
- L'appui en expertise pour le MIIC : les termes de référence ont été envoyées au siège pour publication et recrutement. Budgétisation du poste prévu à partir de mi année 2011. Durée de l'expertise : 12 mois
- Ligne Z : chauffeurs + véhicules ; Estimation Q12011 : 2.140 €

## Analyse des risques – Mise à jour Q1\_2011

---

On relève un risque opérationnel concernant :

- Pour l'année 2011 : L'appui en expertise pour le MIIC : en fonction du processus de recrutement au siège. D'expérience on voit que le recrutement d'un AT prend toujours plus que 6 mois
- Pour Q1 2011 : Pas de risques identifiés

A noter :

- Les échanges de lettres concernant la prolongation de la durée du fonds avec 24 mois supplémentaires (jusqu'au 30 juin 2013) viennent être signées.